

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-120 du 7 juillet 2010 portant nomination au groupe de travail sur la légionellose de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM1030593S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et D. 5321-7 et suivants ;  
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article L. 162-12-15 ;  
Vu la décision DG n° 2010-119 du 4 juin 2010 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du groupe de travail sur la légionellose,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe de travail sur la légionellose les personnalités dont les noms suivent :

M. CAVALLO (Jean-Didier).  
M. CHE (Didier).  
M. CHIDIAC (Christian).  
M. COHEN (Robert).  
M. GARRE (Michel).  
Mme JARRAUD (Sophie).  
M. KOUZAN (Serge).  
M. PERRONNE (Christian).  
M. PETITPRETZ (Patrick).

#### Article 2

M. CHIDIAC (Christian) est nommé président du groupe de travail.

#### Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 7 juillet 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT